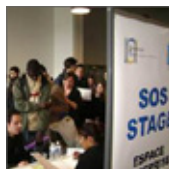




Universités & Territoires



sommaire n° 74 - 31/01/2011

- 2 Convention «Univers Cités» à Dijon et actu de l'AVUF.
- 3 Les liens universités/collectivités.
- 4 Les colocations solidaires de l'Afev à Poitiers.
- 5 529 interfaces de l'AFIJ en 2010 entre jeunes et professionnels
- 6 6^{ème} enquête nationale sur les Conditions de vie étudiante de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).
- 7 Derrière les chiffres par Jean-Paul Domergue.
- 8 Brèves. Organigramme de la nouvelle équipe de la CPU.

Démocratiser

par Nicolas Delesque, directeur de la publication

Un nouvel objet est apparu depuis fin 2008 dans le paysage éducatif français, avec un nom mystérieux : « Les Cordées de la Réussite », remis sur le devant de la scène cet hiver, avec la signature de la charte du même nom (signée auparavant par 16 Ministres ou Secrétaires d'Etat, et rejoints par 13 associations et conférences représentant les établissements d'enseignement supérieur (CPU, CGE, Cdefi,...) et des structures déjà impliquées, comme l'Afev dans des opérations d'accompagnement de collégiens.)

Conçues avant tout, au démarrage de cette expérience, comme un prolongement des dispositifs « d'Égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence », les cordées se sont ouvertes à une problématique beaucoup plus large, l'accès à l'enseignement supérieur des enfants des milieux les plus défavorisés. Comment ne pas se féliciter de cette ouverture et du dépassement de débats théoriques, voire théologiques - car il s'agissait bien de défense de chapelles -, autour de la question de l'excellence ? L'ambition que l'on veut donner à ce dispositif, au regard des enjeux à relever pour notre pays, est au cœur de la problématique. Veut-on réserver quelques places pour les plus démunis dans les filières qui produisent le plus de discrimination sociale ? ou veut-on s'attaquer enfin à une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur ?

Les chiffres livrés par l'OVE, dans sa 6^{ème} enquête des conditions de vie étudiante, montrent que le chemin entre massification et démocratisation reste à tracer, et que tous les dispositifs d'ouverture des filières sélectives ne produisent pas de changements significatifs

sur la composition sociologique de nos futurs élites. L'ouverture de ces Cordées à toutes les filières de l'enseignement supérieur, et en premier lieu aux universités, jusqu'ici assez peu engagées - et assez « refroidies » jusqu'ici par le caractère exclusif de la définition d'excellence - et la volonté de démarrer ce travail de lien entre les établissements, au moment où démarre l'orientation des élèves (c'est à dire la fin du collège), est un bon signe.

De nombreux acteurs, au moment de la rédaction du Livre Vert sur la jeunesse, avaient rappelé que la première discrimination dans notre système éducatif était la discrimination face à l'orientation. Méconnaissance des métiers et des filières, réseaux sociaux faibles, sont autant de facteurs qui interdisent à certains élèves l'ambition et la réussite scolaire auxquelles ils auraient droit. Ce « délit d'initié » doit être stoppé si nous voulons que les jeunes des quartiers populaires retrouvent confiance dans notre société, et dans leur système éducatif. La mise en place de ces Cordées, voire comme l'annonçait la Ministre de l'Enseignement Supérieur, Valérie Pécresse, leur inscription dans le code de l'éducation, nous dote d'un outil supplémentaire pour essayer de mettre en place un réel service d'orientation active et positive, car piloté par le haut du système : les établissements d'enseignement supérieur. Aller chercher les enfants et les jeunes là où ils sont, dans leurs collèges, leur montrer la richesse des possibilités d'apprentissage, de recherche des métiers, voilà une belle mission pour des Universités Responsables Sociale-ment, des Universités Solidaires. ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@crouitch.com • Rédaction : PCC, redaction@sarlpcc.com, FP • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Info+

www.cordeesdelareussite.fr

« Univers Cités »

Une convention de coopération entre les présidents d'Université et les maires des villes universitaires a été signée fin 2010. L'un des premiers couples université/ville à avoir localement pris ce type d'initiative est Dijon. La première convention date de 2003 et avait, selon les initiateurs, « permis de valider les axes prioritaires et de travailler ensemble ». « Une convention pour poursuivre et accélérer l'ouverture et la connexion de l'Université avec la vie culturelle, sociale et économique de Dijon et du Grand Dijon » a été signée pour la période 2009-2012. Présentation des objectifs et des axes stratégiques d'une ville que l'AVUF serait ravie d'accueillir comme adhérente.



Convention

Une vision politique commune forte...

La Convention UniversCités résulte d'une vision politique commune forte : la conviction partagée par la Ville, le Grand Dijon et l'Université de Bourgogne que leur développement ne peut se faire que conjointement.

Sur le site Internet de Dijon, « la conviction partagée d'un avenir commun » est présentée. Laissons leur la parole.

« Pour l'Université, il s'agit de profiter du dynamisme de la ville et de l'agglomération, de sa qualité de vie notoire, des infrastructures urbaines et économiques qu'elle met en place pour attirer les meilleures enseignants-chercheurs et les meilleurs étudiants, de Bourgogne, de France et au-delà de nos frontières.

Pour la Ville et l'agglomération, il s'agit d'intégrer un ensemble de plus de 25 000 étudiants et 3 000 personnels permanents dans leur politique urbaine, notamment en matière de déplacement, de logement,

d'ensembles architecturaux, d'équipements sportifs et culturels, en un mot de connecter le campus et ses usagers à la vie de Dijon et du Grand Dijon. La piscine olympique, le Zénith, demain le tramway qui desservira le campus sont autant d'outils d'attractivité qui sauront répondre aux attentes de nos étudiants.

Il s'agit aussi de valoriser le formidable potentiel d'innovation et le vivier de compétences que représentent l'Université, ses chercheurs et ses diplômés, pour alimenter l'innovation et les entreprises sur leur territoire, et favoriser ainsi le développement pérenne et l'emploi. L'Université est un véritable outil d'attractivité de notre territoire, notamment avec le label « Campus Innovant ». Il s'agit enfin de renforcer conjointement notre notoriété au plan international et de faire valoir les compétences économiques et universitaires au niveau européen. » ■

Info+

Pour télécharger l'étude au format PDF

http://www.u-bourgogne.fr/IMG/pdf/plaquette_universcites.pdf

Objectif

✓ Animés par une volonté commune de renforcer leur coopération, le Grand Dijon, la Ville et l'Université de Bourgogne concluent leur partenariat par une convention dont les deux objectifs principaux sont :

- Faire de Dijon une capitale régionale à envergure européenne de la connaissance et construire un campus du 21^{ème} siècle à Dijon.
- Concevoir un plan de développement de l'agglomération et du campus de manière intégrée.

Quatre axes :

- Interconnecter le campus, la ville et l'agglomération.
- Conforter le rôle moteur de l'Université dans l'économie du territoire.
- Connecter la vie étudiante à la Cité.
- Interconnecter nos réseaux internationaux.

AVUF infos

✓ Le partenariat entre Universités & Territoires et l'AVUF se renforce. A partir du prochain numéro, Universités & Territoires publiera un entretien avec un élu sous la forme de « Trois questions à... », en veillant à ce que l'alternance des villes en termes de taille, de couleur politique, d'initiatives, etc. soit bien respectée. « En outre, dans cette page, l'AVUF dispose d'un espace pour informer de ses activités, de ses projets et de ses prises de position. » précise la convention. N'hésitez donc pas à nous faire remonter vos initiatives, vos projets, vos questionnements.

Contact

Philippe Campinchi redaction@universites-territoires.fr

✓ La 5^{ème} séance du séminaire organisé par le PUCA (Plan urbanisme, construction architecture), l'université Paris-Est, le LATTs et le CSO aura lieu le Lundi 14 mars 2011 : « L'Etat et le plan Campus : évolution des acteurs et des politiques. Le cas des PPP. »

Info+

<http://sites.google.com/site/universitesterritoires/>

✓ Le 7 avril à Vannes (Université de Bretagne-Sud), un séminaire sur « L'insertion professionnelle : la croisée des chemins des politiques territoriales » est en préparation. Ce séminaire organisé par Sup'Conseil, en concertation avec l'AFIJ et soutenu par l'AVUF. Vannes est membre du Conseil d'administration de l'AVUF.

Info+

<http://www.colloques-avuf.com/colloque.asp>

✓ Le 19 mai, Roanne accueillera un colloque de l'AVUF sur le thème « Villes et Universités : quelles stratégies de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ce colloque fait suite à la convention signée le 17/11 dernier avec la Conférence des Présidents d'Université.

✓ Enfin, le 20 octobre 2011 se déroulera, à Montpellier, le Congrès fondateur du réseau européen des villes universitaires, sur le thème « Développer la mobilité des étudiants et des chercheurs ».

Info+

<http://www.avuf.fr>

Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF presidence@avuf.fr

Pierre Albertini, Délégué Général de l'AVUF dg@avuf.fr

Séminaire

Universités & Territoires

L'objectif de ce séminaire est de créer un lieu d'échange et de production de connaissances sur les différentes dynamiques à l'œuvre et sur la manière dont elles participent à la transformation des politiques d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, à la recherche de nouvelles structures de coopération et à la fabrication de nouveaux territoires universitaires et urbains. Prendre les mutations à l'œuvre. Compte-rendu des deux dernières séances.



Séminaire

Les liens universités/collectivités par Stéphanie Leheis

La série de séminaire organisé par le PUCA (Plan urbanisme, construction architecture), l'université Paris-Est, le LATTIS et le CSO se poursuit. Compte-rendu de la troisième et quatrième séance.

La troisième séance du séminaire Universités & Territoires a posé la question des liens entre collectivités locales et universités. Elle a permis de mettre en évidence deux tendances.

D'un côté les transformations de l'économie, vers une économie de la connaissance, font de l'enseignement supérieur et de la recherche des enjeux décisifs pour les collectivités locales, dans leur stratégie de développement.

De l'autre côté, les universités cherchent à se reconnecter au territoire local. Elles ont besoin d'un territoire dynamique, pour trouver des sources de financement, des emplois pour leurs étudiants, etc. Ainsi les collectivités locales comme les universités ont des attentes très fortes, des ambitions concomitantes, mais qui ne se rencontrent pas forcément et impliquent de construire un partenariat efficace.

CLEFS DE COMPREHENSION

Les intervenants du séminaire nous ont proposé quelques clés pour comprendre les conditions de la construction et de la réussite de ce partenariat. F. Pallez (Mines ParisTech) a montré la multiplicité des dispositifs existants pour associer universités et collectivités locales, et l'ingénierie du partenariat que suppose la maîtrise de ces dispositifs. Plusieurs études de cas ont été présentées: Lyon, le Val-de-Marne, les petites villes universitaires; et plusieurs outils pour construire un partenariat stratégique: le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cas de Lyon, analysé par S. Gardon (CSO/CNRS), ou la convention cadre, mise en oeuvre par le conseil général du Val-de-Marne et présentée par D. Ingerter (CG Val-de-Marne).

L'intervention de C. Manifet & C. Soldano (CERTOP, Université de Toulouse) a rappelé les limites de ce partenariat dans le cas des territoires universitaires intermédiaires et les risques engendrés par des choix stratégiques pris par l'un ou l'autre acteur mais s'imposant aux deux.

QUATRIEME SEMINAIRE

La quatrième séance du séminaire Universités & Territoires nous a permis une nouvelle fois de voyager dans l'histoire de l'urbanisme universitaire et dans le paysage des campus français. Lyon et ses trois sites majeurs d'implantation issus du découpage en trois universités distinctes dans les années 1960, Bordeaux et son macro-campus de 240 ha associé à quatre sites de centre-ville dans le cadre de l'opération campus, Amiens et son université de Picardie tentant désespérément d'échapper aux champs de betteraves, Lille et son université catholique disséminée dans le quartier Vauban, etc. autant de cas évoqués dans les discussions et qui témoignent des difficultés à repenser le campus aujourd'hui dans une logique multi-sites. A. Frémont, ancien Directeur de la programmation et du développement universitaire, est revenu sur l'évolution des politiques d'implantation des sites universitaires, de la périphérie au retour dans le centre-ville, à partir du plan U2000 dont il a été l'un des instigateurs. Il en est résulté des territoires universitaires fragmentés, comme dans le cas lyonnais présenté par M.C. Meillerand (Université de Lyon). L'un des défis des opérations du plan campus est justement dans la réorganisation de ces territoires et leur interconnexion. Mais M. Crosnier (Université de Bordeaux) l'a montré à partir de l'exemple bordelais, les ambitions ne suivent pas toujours sur le terrain, et la réorganisation de la gouvernance des universités ne trouve pas toujours sa traduction spatiale. Plusieurs pistes ont été évoquées par A. Guez (LAA, ENSA Nancy) pour repenser les liens de l'université à la ville. Pour autant, les débats ont montré que la seule réponse architecturale ne suffira pas. Repenser l'université dans la ville ne peut se résumer à proposer des solutions immobilières, mais implique au contraire une réflexion plus globale sur la place et le rôle de l'université, et des acteurs qui la composent. ■

Info+

<http://sites.google.com/site/universitesterritoires/>



engagement

Colocations solidaires

C'est parti ! L'expérience de logement étudiant nous vous parlons depuis l'automne 2009 est lancée depuis la rentrée dans 3 villes : Poitiers, Toulouse et Paris. Pour ces deux années, elle restera limitée à quelques places, afin d'expérimenter la gestion et l'animation de la vie de cette nouvelle forme de logement, et surtout, avec l'aide des partenaires de cette opération, afin de sécuriser les aspects réglementaires et juridiques. L'originalité de cette nouvelle forme d'hébergement se trouve dans le projet d'établissement qui est associé à ces logements, et dans l'aménagement en colocation qui permet la mise en place de ce projet.



Initiative

Expérimentation prometteuse

Petit retour en arrière : Rentrée 2009, le Haut commissariat à la Jeunesse retient le projet de colocation solidaire présenté par l'Afev, projet inspiré par les Kots à Projets belges, qui consistent à lier la volonté de mener collectivement un projet solidaire avec le fait d'habiter ensemble en colocation. Après un an de mise en place des différents partenariats nationaux et locaux, 4 sites ont été retenus pour ouvrir à la rentrée 2012, avec 30 à 60 places chacun.

Depuis cette rentrée, les premiers Colocataires Solidaires ont pris possession de leurs appartements à Poitiers. En partenariat avec l'Université de Poitiers, qui a assuré la promotion de l'opération auprès des étudiants, les premiers candidats se sont manifestés à partir du mois de Mai auprès de l'Afev, qui tenait ses permanences au Crij.

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Dans une ville où la pression locative est faible, les candidats n'ont pas manqué ! Venant pour quelques uns du réseau des bénévoles de l'Afev, d'autres connaissant les quartiers en question, d'autres encore arrivant fraîchement sur la ville et recherchant tout simplement à intégrer un réseau social, les candidats étaient divers.

Pour constituer les colocations, rien de tel qu'un bon « souper », comme on le dit du côté de Louvain, pour faire connaissance, partager ses envies, goûts et sensibilités pour les projets à développer. Les 4 appartements, 2 dans chacun des quartiers de Saint-Eloi et des Couronneries, mis à la dispo-

sition par Logiparc, OPH de la ville de Poitiers, ont été rénovés durant l'été et meublés par l'association grâce à une aide accordée par la Fondation Poitiers Université. La rentrée effectuée, début septembre, les étudiants se sont mis à élaborer les projets en s'immergeant dans la vie de leur nouveau quartier : les premiers Kaps ont vu le jour !

Bilan : des actions de proximité, en phase avec leurs envies et leurs goûts et demandées par les habitants via les associations de locataires, les structures du quartier ou encore des associations de parents d'élèves des 3 écoles. Le Kaps qui souhaitait s'occuper d'éducation s'est associé aux parents d'élèves de l'Ecole Daudet pour organiser une grande fête de Noël. Un autre conceptualise et organise un réseau d'échange de services interne à la résidence. Un autre doit aider les associations de quartiers à revoir totalement « le vide-grenier », qui ne satisfait pas les habitants, et le quatrième réalise deux films, un documentaire et une fiction, pour recueillir des témoignages et organiser par la suite des débats sur l'évolution du quartier.

Après trois mois d'activité, il est encore trop tôt pour tirer des enseignements définitifs, mais les témoignages des partenaires soulignent déjà un changement d'atmosphère dans les relations de proximités des bâtiments accueillant ces Kaps, mais aussi dans les relations entre les professionnels et les habitants. L'expérience sera donc poursuivie l'an prochain, quatre colocations supplémentaires verront donc le jour et un premier bilan qualitatif sera arrêté à la rentrée, dans le cadre de l'évaluation de cette expérimentation. ■

✓ La Fondation Poitiers Université est partenaire des Kaps de Poitiers et apporte un soutien financier, tout en démontrant que la responsabilité sociale de l'université n'est pas un vain mot à Poitiers. Les financeurs en dehors de la Fondation, sont le Grand Poitiers et la Région Poitou-Charentes.

Info+
<http://fondation.univ-poitiers.fr>

✓ A Poitiers, l'option choisie (et la plus simple à mettre en place étant donné le peu de foncier disponible) est la réservation de plusieurs appartements proches au sein d'un immeuble à loyer modéré géré par le bailleur social Logiparc. Logiparc, en sa qualité d'Office Public de l'Habitat, gère et loue 7462 logements. Aux côtés de la Ville de Poitiers et de l'ensemble de ses partenaires, l'Office agit en faveur des objectifs de mixité sociale, d'égalité d'accès au logement et de qualité de service égale pour tous.

Info+
www.logiparc.fr

Concrètement

✓ Les logements sont des colocations réunissant 3 personnes. Chaque appartement fait 80 m² et comprend 3 chambres, une cuisine, un salon, une salle de bain et sanitaire. Les 3 colocs ont signé un bail unique avec clause de solidarité, les appartements ont été meublés par l'Afev grâce une subvention de la région et de la Fondation. La caution a été apportée par BNP Paribas. Chaque étudiant paye 185 euros ttc pour non-boursiers, 140 pour les boursiers.

Info+
www.colocationsolidaire.com

Interfaces

L'AFIJ cherche à améliorer l'interface entre les jeunes diplômés et les entreprises. Pour ce faire, elle intervient auprès des entreprises en les informant sur la richesse représentée par les jeunes diplômés, et auprès des jeunes en leur apportant une meilleure connaissance du monde du travail. Parmi les interfaces, l'AFIJ organise des Rencontres entre jeunes et professionnels, des présentations d'entreprises, des visites d'entreprises, des manifestations exceptionnelles et des simulations d'entretiens. En 2010, 527 interfaces pour mettre en relation jeunes et professionnels ont vu ainsi le jour.



Présentation

Interfaces entre jeunes et professionnels

En 2010, l'AFIJ a organisé 527 événements emploi. 37 d'entre eux se sont déroulés au sein même des établissements d'enseignement supérieur et ont permis à 2677 jeunes de rencontrer 275 professionnels.

LES RENCONTRES AFIJ

Parmi les interfaces, les Rencontres AFIJ réunissent 4 à 5 professionnels et une cinquantaine d'étudiants et jeunes diplômés et s'articulent autour d'une fonction, d'un secteur, d'un bassin d'emploi, d'un mode d'accès à l'emploi (création d'activité, fonction publique...). Les intervenants apportent des éléments quantitatifs et qualitatifs sur leur secteur d'activité et décrivent les modes de recrutement. Ils informent les jeunes sur les réalités concrètes et le contenu des fonctions. Les étudiants et jeunes diplômés participent au débat en posant toutes les questions qu'ils souhaitent tant sur l'entre-

prise que sur les conditions d'embauche des jeunes au sein de celle-ci.

Les thèmes abordés sont révélateurs des préoccupations des étudiants et des jeunes diplômés : « Les opportunités d'emploi dans l'économie sociale et solidaire », « Rencontre autour des métiers de la logistique et transports », « Culture: métiers qui attirent, obstacles qui font fuir », « Les métiers de l'artisanat », « Les métiers de l'environnement », « La Communication et le Marketing, un secteur qui recrute ? », « Les métiers des Ressources Humaines », « Travailler à l'international », « Elargir ses perspectives d'emploi: La Mobilité. », etc

INITIATIVES DIVERSES

L'AFIJ organise aussi des présentations d'entreprises, des simulations d'entretiens ou des manifestations exceptionnelles. A titre d'exemple, une entreprise vient présenter ses modes de recrutement et les profils qu'elle recherche. L'AFIJ organise aussi des journées de simulation d'entretien réunissant professionnels du recrutement et jeunes diplômés.

L'AFIJ entretient aujourd'hui des contacts suivis avec un réseau de plus de 15 000 professionnels d'entreprises, associations occupant des fonctions de DRH, responsables du personnel, chefs d'entreprise, chef de service ayant une responsabilité de personnel et cabinets de recrutement. ■

Manifestations

929 manifestations emploi pour étudiants ou jeunes diplômés organisées ou accompagnées par l'AFIJ en 2010.

L'AFIJ a participé à 402 manifestations extérieures dédiées à l'emploi, au travers de conférences, d'interventions sur des sujets généraux ou thématiques, de tenue de stands... Elle a organisé 527 interfaces pour mettre en relation jeunes et professionnels :

- Rencontres thématiques entre jeunes et professionnels, destinées à l'information sur les secteurs, les bassins d'emploi, les modes d'accès à l'emploi (sensibilisation à la création d'entreprise par exemple), etc.
- Présentations d'entreprise, où une entreprise présente ses métiers et les profils qu'elle recherche.
- Journées Emploi ou Forums emploi avec des stands de recruteurs, qui proposent des premiers entretiens de recrutement sur des offres de stages, de contrat d'alternance ou d'emploi.
- Simulations d'entretiens de recrutement par des professionnels...

Agnès Mercier, Responsable Relations Entreprises, précise sur le Blog de l'association que « 2 486 professionnels sont intervenus à l'occasion de ces interfaces entre jeunes et professionnels organisées par l'AFIJ (...) En 2010, l'AFIJ a accru significativement le nombre de ces manifestations collectives : +52% pour les interfaces que l'association organise et +34% pour les interventions lors de manifestations emploi extérieures. L'AFIJ a accueilli plus de 27 500 jeunes lors de ces manifestations emploi. »



Inégalités étudiantes

La 6^{ème} édition de l'enquête nationale sur les Conditions de vie étudiante de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) a été réalisée en 2010 auprès de 33000 étudiants et les premiers résultats viennent d'être livrés. L'OVE a publié les premiers enseignements sur les comportements et la situation sociale des étudiants en matière de logement, d'activité rémunérée, de pratique culturelle ou encore de santé. Le travail scientifique a été piloté par le sociologue Olivier Galland, président du comité scientifique. Ce travail est d'autant plus remarquable que l'OVE vit toujours dans une situation statutaire surréaliste, puisqu'il n'a plus de Président depuis trois ans. Ah la France !...

Observatoire national de la vie étudiante



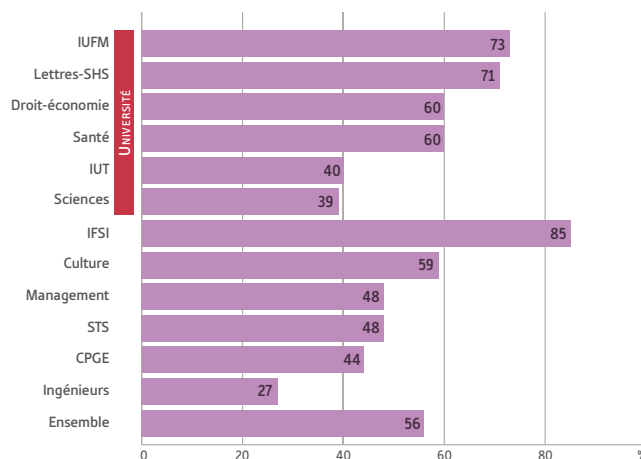
Enquête

Premiers enseignements

Pour la première fois, les étudiants d'école d'ingénieur et de commerce, les élèves en soins infirmiers ainsi que ceux relevant du ministère de la culture ont été intégrés à cette enquête, donnant ainsi une image encore plus juste de la population étudiante de notre pays. Sans reprendre tous les éléments figurant dans ce document, les chiffres annoncés confirment des tendances lourdes observées depuis plusieurs années dans l'Université française.

Tout d'abord, les profondes disparités qui existent au sein même du milieu étudiant, et se traduisent par des situations sociales marquées, doivent nous conduire, comme c'est le cas quand on parle de la jeunesse, à parler des milieux étudiants. Ces disparités vis-à-vis de l'emploi, du logement, des pratiques culturelles nous montrent d'emblée les limites de l'exercice dans la recherche d'une réponse unique. En effet, si nous souhaitons offrir des conditions optimales de réussite dans l'enseignement supérieur à une majorité de jeunes de notre pays, il est clair que le soutien et l'aide à apporter aux étudiants, mais aussi l'organisation même des études doivent s'adapter aux situations sociales de ces derniers. Mais cette disparité se mesure aussi dans les particularités territoriales, comme le montre le temps de trajet nécessaire (moins de trente minutes en région, près d'une heure en Ile-de-France hors Paris intra-muros) ou encore dans l'accès au logement, avec moins de 500 euros par mois en région et 650 euros en Ile-de-France.

Les premiers chiffres livrés ne permettent pas encore d'apprécier finement les disparités des comportements (culture, santé, emploi) en fonction de l'origine sociale des étudiants. Cependant, on peut déjà noter d'importantes différences dans les ressources monétaires mensuelles entre boursiers et non-boursiers, que nous retrouvons à l'identique entre enfants d'ouvriers et employés et enfants de cadres supérieurs. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les aides de la collectivité (bourses et allocations logement) ne comblent pas la différence des versements familiaux entre ces deux catégories d'étudiants : respectivement 292 euros et 359 euros pour les enfants de cadres (soit 651 euros par mois), et 374 euros et 207 euros (soit 566 euros) pour les enfants d'ouvriers (écart qui s'agrandit encore avec les activités rémunérées : + 60 euros pour les classes supérieures).



Graphique - Part des filles

Un autre phénomène perdue – voire s'amplifie –, avec le caractère « genré » des filières de l'enseignement supérieur (mais que nous retrouvons déjà dans certaines filières de l'enseignement scolaire), et ne manque pas de nous interpellier quant au modèle que notre société perpétue : seulement 27% de filles dans les filières d'ingénieur, 40% en sciences et IUT, quand elles sont 85% en soins infirmiers et 73% en IUFM. Résultat, alors qu'elles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur, avec 56%, elles sont encore 56% en licence et deviennent minoritaires en doctorat avec 47%. Le modèle « les filles, c'est pour l'éducation et les soins et les boulot sérieux – et rémunérateurs –, c'est pour les garçons » a encore de beaux jours devant lui ! ■

Info+

<http://www.ove-national.education.fr>

Sans président

✓ L'OVE vit sans tête depuis la démission de son président, qui lui-même avait continué sa fonction sans que soit prolongé son mandat. Cet imbroglio dure maintenant depuis trois ans. Au moment où se définissent les volets vie étudiante des plan campus, s'engagent les discussions entre les Pres, les universités et les CROUS sur les programmations de logements, de moyens de transports dans le cadre des prises d'autonomie des universités, un outil comme l'OVE serait un outil précieux. La connaissance de la vie étudiante, et surtout une communication sur son évolution permettra peut-être d'attirer un peu plus le regard des décideurs sur les investissements nécessaires pour des Universités attractives.

Les effectifs étudiants

Jean-Paul Domergue de Sup'Conseil qui prépare un Mémento de l'enseignement supérieur pour l'AVUF nous a communiqué une note sur les effectifs étudiants. Pour lui, « l'histoire de l'enseignement supérieur français peut aussi se lire à travers l'évolution des effectifs étudiants, évolution impactée par des éléments aussi divers que les comportements sociaux, les modifications d'orientation, les taux de succès au baccalauréat, le genre, la nationalité, les effets de crise économique, le marché de l'emploi, voire les déplacements de filières entre des dispositifs, voire évidemment des créations de filières ou des modifications législatives ou réglementaires. »



Mémento

Derrière les chiffres par Jean-Paul Domergue

Compte tenu des modifications des approches statistiques sur de longues périodes, les éléments ci-après ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur et non comme des données de gestion ou d'analyse. Les données, arrondies pour en faciliter la lecture, sont extraites de publications des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Année	Universités	Autres	Total
1815	4 000		
1900	29 400		
1945	100 000		
1950	134 750		
1960	215 000	95 000	310 000
1970	661 000	189 400	850 400
1980	858 000	327 000	1 181 000
1990	1 160 000	557 100	1 717 100
2000	1 397 000	762 000	2 160 000
2009	1 386 000	930 000	2 316 000

En 50 ans, de 1960 à 2009, on constate une multiplication par 7,5 des effectifs étudiants. L'Université passe de 215 000 à 1 386 000 et multiplie son effectif par 6,5. Les STS progressent de 8000 à 240 000. Les CPGE de 21000 à 81 100 et les «autres» de 66 000 à 608 600.

Sur la même période, on assiste à une multiplication par 17 des effectifs de bacheliers avec 45% de bacheliers technologiques et professionnels. L'évolution du pourcentage de bacheliers dans une génération est de ce point de vue significative. On passe de 20,1% en 1970 à 66,8% en 2009. Les bacs généraux progressent en 1970 de 16,7% d'une classe d'âge à 35,9% en 2009. On assiste donc à une multiplication en 40 ans par 3 du pourcentage de bacheliers dans la génération.

Des différences de pourcentage (entre 56,2% à 70,3%) de bache-

liers dans une génération varient selon les académies en 2009.

Le rapport entre la population étudiante en 2008 et la population totale en régions est nationalement de 3,45% et varient entre les régions entre 2,17% et 3,9%.

De même le pourcentage de la population étudiante en université est de 63% et fluctue en fonction des régions entre 52,8% à 74,1%.

L'évolution en 20 ans des étudiants étrangers est aussi instructive puisque nous passons entre 1990 et 2008 de 161 150 à 278 200 étudiants étrangers.

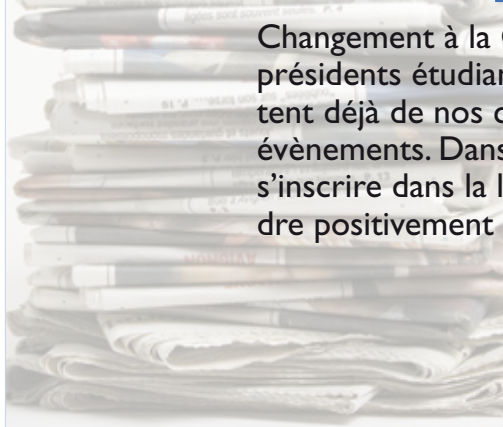
PRÉVISION FLUCTUANTES

En 2008, les prévisions effectuées pour la rentrée 2017 annonçaient une baisse d'effectifs entre 167 000 et 201 000 selon les scénarios. En 2010, les prévisions pour la rentrée 2019 annonçaient une hausse de l'ordre de 20 000. Ce sont donc des prévisions fluctuantes des effectifs étudiants sur une décennie.

Ces prévisions, réalisées soit à partir de scénarios tendanciel ou volontaristes, sont fondées sur des constats et sur les tendances résultant de ces constats. Elles ne peuvent donc évidemment pas prendre en compte les évolutions sociales ou institutionnelles. Parce qu'elles sont donc très aléatoires, il convient de ne pas les prendre en compte trop strictement mais, en revanche, de suivre de très près les facteurs qui les influencent, les modifient, ou les amplifient. ■

Communiquez !

Changement à la CPU, conseil de la vie étudiante à Paris, rencontre des vice-présidents étudiants, journée du volontariat, etc. De nombreux partenaires profitent déjà de nos colonnes... N'hésitez pas à nous écrire ou nous informer de vos événements. Dans la mesure du possible, si le thème ou l'évènement nous semble s'inscrire dans la ligne éditoriale de notre publication nous essayerons de répondre positivement à vos demandes?



Organigramme

✓ La Conférence des présidents d'université (CPU) compte 121 membres. Les 12 Pres, qui ont un statut de membre associé, n'ont pas le droit de vote. Les élections de cette année ont connu un taux de participation record avec 103 votes sur 109 votants potentiels. 109 votants ont donc pu participer à cette élection et désignés un nouveau bureau de la CPU.

✓ La Conférence des présidents d'université, réunie le 16 décembre 2010 en assemblée plénière, a élu son nouveau bureau :



- Louis Vogel, Université Panthéon Assas Paris II, président de la CP
- Yvon Berland, Université de la Méditerranée Aix Marseille II, vice-président de la CPU
- Anne Fraïsse, Université Paul Valéry Montpellier III, vice-présidente de la CPU

Deux trios se présentaient aux suffrages, celui de Louis Vogel et celui d'Alain Beretz. Le trio de Louis Vogel a été élu avec 61 voix contre 40. Deux présidents se sont abstenus. Le bureau de la CPU est élu pour 2 ans.

✓ Présidents de commission :

- Sophie Bejean, présidente de la commission des moyens et des personnels
- Lionel Collet, président de la commission des questions de santé
- Daniel Filâtre, président de la commission de la formation continue et de l'insertion professionnelle
- Hugues Fulchiron, président de la commission juridique
- Camille Galap, président de la commission de la vie de l'étudiant et des questions sociales
- Jean-Pierre Gesson, président de la commission des relations internationales et européennes
- Axel Kahn, président de la commission de la recherche et de l'innovation.

✓ La commission permanente est composée des membres du bureau, des 7 présidents de commissions et de sept membres élus par l'assemblée plénière : Alain Brillard, Khaled Bouabdallah, Gilbert Casamatta, Jean-Yves Mérindol, Jean-Pierre Finance, Françoise Moulin-Civil, Gérard Blanchard.

✓ La lettre de la CPU publie à chaque numéro une interview de deux présidents qui composent la nouvelle CPU. Le 28 janvier Camille Galap, président de la commission Vie de l'étudiant et questions sociales de la CPU a présenté les grands chantiers et les objectifs pour l'année 2011 : « L'année 2011 sera l'année européenne du bénévolat et du volontariat, cela sera pour la CPU l'occasion de continuer à avancer sur la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant à travers la signature de la charte sur la valorisation de l'engagement étudiant mais aussi sur la prise en compte de l'expérience du service civique dans les cursus. Cette année sera aussi le moment, suite au rapport du président Ethis sur la culture, d'accroître la réflexion sur ce sujet au sein de la commission. Enfin, sans chercher l'exhaustivité sur les sujets, il est nécessaire d'actualiser le guide de l'accueil des étudiants handicapés dans les universités afin de répondre aux nombreux changements qui se sont opérés sur ce sujet ces dernières années.»

Info+

<http://www.cpu.fr>

Brèves

✓ Mardi 11 janvier, Bertrand Delanoë a ouvert le cycle de débats 2011 d'Étudiant de Paris – Le Conseil consacré au bien-être étudiant. Lors d'un échange fourni avec l'exécutif municipal et les acteurs de la vie étudiante, les étudiants ont fixé les priorités sur lesquelles ils formuleront leurs propositions d'ici le mois de juin. Un questionnaire sur le bien-être étudiant est disponible sur le site internet du conseil étudiant de Paris initié par Didier Guillot.

Info+

leconseil.etudiantdeparis.fr

✓ Les 33^{èmes} rencontres nationales de la Conférence étudiante des vice-Présidents étudiants (CEVPU) se dérouleront le jeudi 21 au dimanche 24 avril 2011 à Lyon. Une table ronde sur le thème « Quelle valorisation de l'engagement des jeunes et de la citoyenneté étudiante ? » avec comme intervenants présidents Gérard Mamou, Inspecteur Général à l'Éducation Nationale, Camille Galap, Président de la Commission Vie Étudiante et Questions sociales de la CPU et Najat Vallaud Belkacem, Adjointe à la jeunesse à la Ville de Lyon et Elise Renaudin directrice déléguée de l'Afev.

Info+

<http://www.cevpu.org>

✓ L'Agence du Service Civique, L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire-Agence française du programme européen jeunesse en action et l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, organisent le 9 février 2011, dans le cadre de l'Année européenne du volontariat et du bénévolat, une après-midi de débats et de réflexion sur le volontariat.

Info+

www.injep.fr

www.jeunesseenaction.fr

www.service-civique.gouv.fr

www.ofaj.org